

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du
Mercredi 04 octobre 2023
De la commune de LA VRAIE-CROIX

Séance du 04 octobre 2023

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	14

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre, à vingt heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur GUIBLIN Pascal, Maire,

Présents : P.GUIBLIN – E.GEVA – P.BOUVET – S.ROUSSELET – C.DOUET – M.PONDARD – J.CAPELLE – M.PRIME – C.ROLLAND – P.BONNIN – S.TACHEAU

Convocation : le 26 septembre 2023

Absents excusés : – M.QUATREVAUX pouvoir donné à C.DOUET – S. POUPET pouvoir donné à P.BONNIN – M.LEFORT pouvoir donné à S.ROUSSELET

Absents : E BROHAN

Secrétaire de séance : M.PONDARD a été désignée secrétaire de séance.

SOMMAIRE

Hangar : estimation travaux et demande de subvention / panneaux solaires

Voiries

Maison Le Cadre

Personnel : tableau des effectifs : avancement de grades

Subvention cantine

Rapports 2022

Questions diverses

1 - Hangar : estimation travaux et demande de subvention / panneaux solaires

Modification du lot maçonnerie suite au déplacement du hangar, un peu moins cher que le précédent.

37.027,52€ Noguet Bouleau

65.066,50€ Arz de Molac

La différence de coût réel est de 8 000 € environ. Le devis Ars de Molac intègre des travaux supplémentaires : Voirie périphérique, Réseau eau pluviale, tranchée alimentation électrique, drain et remblaiement du mur de soutènement...

Autres entreprises sollicitées mais n'ont pas répondu.

Pour le lot maçonnerie, le choix se porte sur l'entreprise Noguet Bouleau

Adopté à l'unanimité

Plomberie/sanitaire 3.954,03 € Fauchet

Électricité 9.543.91 €

Adopté à l'unanimité

Morbihan énergie portera l'alimentation électrique du bâtiment pour la pose des panneaux solaires.

Permis de construire à l'étude chez l'architecte

Budget global pour ce hangar de 240 m² : environ 120.000 €

2 - Voiries : présentation schéma aménagement

Modification du carrefour au niveau de l'éco station.

Projet proposé par Eiffage pour un budget à retravailler.

Modification de l'entrée.

Une partie des travaux peut être réalisée par la communauté de communes pour réduire le coût global, devis en attente.

Eiffage réaliserait le bitume.

Passage de la rue des Grands Champs en sens unique.

Réalisation d'un rond-point ovale avec une partie centrale de 10m de diamètre végétalisée et une partie hachurée franchissable par les camions.

Point d'apport volontaire à l'extérieur de l'éco station pour le verre et le papier, et mise en place d'une barrière pour l'accès à l'éco station avec le badge d'accès aux déchèteries de la communauté de communes.

Sollicitation de la société COLAS pour le budget, mais coût de l'étude annoncée de 7500 €.

Eiffage avait prévu 320 m de bordure de trottoir, possibilité de réduire de moitié.

Projet pour printemps 2024, subventions possibles, demandes à faire en fin d'année.

Devis en attente, de préférence pour le prochain conseil.

Principe d'aménagement à valider, en attendant les devis définitifs.

Accordé à l'unanimité

Aparté sur le lotissement Ar Bradenn, l'entreprise chargée de bitumer ne donne plus de nouvelles, les travaux devaient être finalisés en juin, convocation en mairie prévue.

Rue Xavier Grall, l'entreprise Eiffage va réaliser les travaux la semaine prochaine, et dans la foulée l'entrée de la route de Larré, bitume coulé le 16 octobre, sans que la route ne soit barrée.

3 - Maison Le Cadre

Refus de permis de construire par les ABF.

Pente de toiture pas suffisante (35% au lieu de 40) -> correction en cours

Service instructeur dit que la maison en recul ne peut pas être en recul par rapport à la façade de rue mais un mur de clôture est prévu -> erreur de lecture du service d'instruction.

Porte d'entrée en alu -> porte bois (proximité de la Chapelle)

Fenêtres au style trop moderne -> installation de volets bois pour rester plus traditionnel, mais possibilité de les mettre coulissants et peindre l'enduit d'une couleur différente au dessus des fenêtre pour simuler un linteau.

➔ Attente du retour du cabinet d'architectes pour redéposer le permis, décalage des travaux.

Adopté à l'unanimité

4 - Personnel : tableau des effectifs : avancement de grades

Avancement de grade d'une salariée et obtention d'un concours pour une salariée qui permet également un avancement en grade.

Adopté à l'unanimité

5 - Subvention cantine

Subvention versée en mai qui couvre la moitié du salaire d'un agent pris en charge par la mairie.

La mise en place de la cantine à 1 €, qui est versée par quadrimestre va mettre l'association en difficulté, en attendant le 1^{er} versement qui interviendra en janvier. Il est proposé d'avancer la date de ce versement au mois d'octobre et ne pas la verser en mai.

Adopté à l'unanimité des votants (Morgane PONDARD, membre du bureau de la cantine, ne prend pas part au vote)

6 - Morbihan énergie

2 Horloges connectées pour délester des candélabres si manque d'électricité en cours : programme Ecowatt.

Morbihan énergie propose un autre programme pour piloter l'ensemble de l'éclairage de la commune pour 2000 € par candélabre -> diminution du coût dans le cadre du programme à 800 € pour 160 €/an/candélabre sur 5 ans

➔ 10 candélabres pour la commune donc coût total de 8000 € reparti sur 5 ans en investissement

Permettrait de mieux piloter les candélabres de la commune.

Accompagnement de la commune avec un outil informatique pour gérer de façon autonome.

Adopté à l'unanimité

Réforme des DICT – Géoréférencement éclairage public.

Réseau imprécis, classement de la commune C, nécessité de passer au classement A (moins de 50cm) pour le 1^{er} janvier 2026.

11 km de réseau sur la commune : Morbihan Energie propose un tarif de 7500 € pour ce relevé de réseau.

Restitution du relevé à l'issue et mise à disposition d'une application.

Adopté à l'unanimité

7 - Rapports d'activité 2022

Rapport d'activité du P'tit club.

Organisme en délégation de service public qui gère la micro-crèche. 29 enfants accueillis sur la commune pour 28 familles.

Rapport d'activité gestion déchets 2022.

Déchets non valorisables ont baissé de 2% et de 22% pour les encombrants (le plâtre est mis à part, mise en place de filière REP – responsabilité élargie des producteurs)

Echéance 2030 : 0 enfouissement de déchets valorisables.

Bilan financier : dépenses HT par habitant 118,13 €, recettes 31,22€ -> coût résiduel 94,34€.

Contribution des usagers (redevances incitatives et autres) : 83 €/ habitant -> déficit de 11 €/ habitant, nécessité d'une nouvelle augmentation importante pour résorber le déficit : augmentation de 35% 2023.

Situation au 31 juillet 2023 des déchets :

Ordures ménagères : -131T -> -7%

Sacs jaunes : +144T -> +35%

Déchèteries : -419T -> -16%

8 - Questions diverses

Convocations au conseil municipal -> la loi dit qu'elle peuvent être envoyées par mail, sauf ceux qui demandent à les recevoir par écrit.

Bulletin municipal hors série et bulletins municipaux à venir : papier glacé haut de gamme -> demande d'une qualité de papier différente -> diminution du coût (environ 300€ par tirage) et utilisation de papier recyclé non teinté avec un grammage inférieur.

Lotissement Terres de bourg : bon avancement des travaux avec la météo actuelle.

Nivelage des routes en cours.

Préau de la cour de la cantine : début des travaux vers le 16 octobre.

Les enfants devront rentrer par le restaurant adulte.

Les blocs de sécurité de secours seront modifiés pour la durée des travaux.